

Lettre ouverte à Monsieur Antoine MALAFOSSE
Directeur EDF GEH Bretagne Normandie

Monsieur le Directeur,

L'envasement interdit désormais à de nombreux bateaux, le passage de l'écluse du Chatelier. Des échouages ont lieu régulièrement alors même que les horaires des marées et les balisages sont respectés.

En tant que Directeur EDF du groupement d'exploitation hydraulique Bretagne Normandie, vous vous êtes exprimé récemment dans la presse à ce sujet.

Vous indiquez que, jusqu'à présent, EDF faisait des chasses pour repousser les sédiments. Selon vous, cette pratique aurait été efficace pour résoudre depuis 50 ans le problème de l'envasement et aurait recueilli l'aval de tous les acteurs du fleuve. Et pour répondre à l'urgence, ces chasses n'ayant pas pu être pratiquées cette année, vous proposez de curer quelques centaines de M3 de vase dès que vous en aurez l'autorisation.

Non, Monsieur MALAFOSSE, tous les acteurs du fleuve ne sont pas d'accord sur l'efficacité des chasses. RANCE ENVIRONNEMENT, en particulier, a toujours démontré l'inefficacité de cette pratique et s'inscrit en faux sur votre appréciation d'un effet positif régulier depuis 50 ans, car éloigner les sédiments ne les éliminent pas, mais les accumulent plus loin.

Vous reconnaissez qu'EDF a l'obligation d'assurer la navigabilité entre l'écluse du Châtelier et l'écluse de l'usine marémotrice. Cette obligation qu'EDF s'est engagée contractuellement à respecter, stipule précisément (article 16 du cahier des charges de la convention), qu'en tant que concessionnaire, EDF est tenu de supporter les frais, notamment, de tous les travaux (dragages, déroctages, etc.) qui paraîtront nécessaires pour assurer à la navigation des conditions équivalentes à celles que permettait l'état des fonds et des courants en 1957, aussi bien dans l'estuaire que dans le port de St Malo.

Non, Monsieur MALAFOSSE, cette obligation n'est pas respectée. Et, ce n'est pas par la pratique de chasses, qu'elle peut l'être.

L'envasement au Chatelier n'est pas à différencier de l'envasement massif, ce cancer généralisé qui étouffe notre estuaire. Ce n'est qu'une partie émergée de l'iceberg. La dramatique congestion de l'écluse du Chatelier n'est pas un épiphénomène isolé mais l'une des conséquences de l'inaction d'EDF en matière de désenvasement malgré ses engagements contractuels.

Oui, EDF doit agir d'urgence, mais pas seulement pour quelques M3.

Oui, EDF devra financer à hauteur de ses responsabilités, en particulier -mais pas seulement- en respect des articles 14, 15 et 16 du contrat de concession entre l'Etat et EDF

Produire une énergie à très faible impact carbone ne permet pas de la qualifier de « propre » si ses conséquences d'exploitation ravagent inéluctablement l'environnement. En matière nucléaire, a-t-on vu EDF négliger de traiter les déchets ? Oublier les analyses systématiques d'impact sur le milieu ? Refuser les contrôles des agences de sécurité indépendantes ? Faire la sourde oreille aux demandes des riverains et des associations ? Pourquoi notre usine marémotrice n'est-elle pas logée à la même enseigne ?

A l'heure où EDF relance une campagne pour encenser le génie technologique du barrage, il est ahurissant de taire à cette occasion la catastrophe écologique que subit l'estuaire de la Rance et ses riverains.

A l'heure où le monde se tourne vers les énergies renouvelables et vers de nouveaux projets d'exploitation de l'énergie des marées par des turbines plus respectueuses de l'environnement, il n'est pas acceptable d'opposer la rentabilité à court terme du barrage à la sauvegarde de notre estuaire et à la pérennité de son identité maritime.

RANCE ENVIRONNEMENT, les riverains et les acteurs économiques du territoire qu'elle représente, ne sauraient accepter des micro-mesures, des arguties sans fin ou de fausses concertations pour masquer l'attentisme ou le déni d'EDF.

Monsieur MALAFOSSE, vous avez déclaré que « par la concertation, on arrive à des solutions viables pour tout le monde ». Sachez que notre association ne considère pas vos solutions comme viables pour notre estuaire.

Vous avez affirmé que vous souhaitiez renforcer le dialogue avec les acteurs et les associations. Nous attendons votre invitation avec la plus grande impatience.

Rance Environnement, le 19 juillet 2017

Le Télégramme 24 juin 2017 EDF annonce un curage avant le grand plan
Ouest France 7 juillet 2017 La sédimentation est l'affaire de tous
Ouest France 9 juillet 2017 Un si visionnaire barrage sur la Rance